Une histoire d'annonces

Temporalités et manières de faire d'hier à aujourd'hui

Catherine Rollet

Professeure des universités.
Université de Versailles Saint-Quentin. Décédée

Résumé : Annoncer la naissance d'un enfant a toujours représenté un moment fort de la vie des familles puisque cette annonce sort l'événement de la sphère familiale et du lignage pour le rendre public. Dans cet article, nous tenterons d'une part une synthèse, très partielle, des pratiques de ces annonces au cours des XVIII^{e}-XX^{e} siècles pour aborder dans une dernière partie les manières actuelles de passer de l'intime au « public » au travers d'une enquête récente menée en France.

Mots-clés : naissance, annonce, nomination, parrainage, histoire

Annoncer la naissance d'un enfant a toujours représenté un moment fort de la vie des familles puisque cette annonce sort l'événement de la sphère familiale et du lignage pour le rendre public. Cette annonce peut être précédée par plusieurs autres, celle de la grossesse, du sexe présumé, espéré ou connu de l'enfant à venir, de son prénom... [1]. Autant d'étapes dans la publicisation de la naissance qui appellent l'attention des historiens, des sociologues et plus généralement des sciences sociales.

Dans cet article, nous tenterons d'une part une synthèse, très partielle, des pratiques de ces annonces au cours des XVIII^{e}-XX^{e} siècles pour aborder dans une dernière partie les manières actuelles de passer de l'intime au « public » au travers d'une enquête récente menée en France. Nous limiterons notre recherche aux annonces faites par les parents ou futurs parents à leur entourage, les annonces faites par les médecins et sages-femmes aux parents représentant une tout autre recherche (Mirlesse, 2007).

1. Il existe aussi des annonces anténatales faites aux parents (gémellité, anomalie, maladie...) susceptibles aussi d'être dévoilées à l'entourage (Mirlesse, 2007).

Nos questions de recherche peuvent être résumées de la façon suivante : quelles temporalités hier et aujourd'hui, les parents suivent-ils pour annoncer la naissance future de leur enfant ? A quel cercle familial et social font-ils cette ou ces annonces ? Enfin, existe-t-il une hiérarchie dans l'annonce, certains faits étant révélés avant la naissance, d'autres réservés à l'après naissance ?

Pour la partie historique, notre recherche s'appuie d'une part sur des recherches récentes en histoire (Isabelle Robin Romero, 2004-2005 ; Berthiaud, 2011), d'autre part sur les travaux que nous avons déjà menés sur l'expérience des mères à travers les écrits du for privé (Rollet, 2001, 2008) et sur quelques corpus d'écrits privés du XIX^{e} siècle. Très généralement, les corpus utilisés portent sur des milieux favorisés de la population, ceux qui savent plus que lire et écrire.

Pour la partie récente, notre travail s'inscrit dans le cadre de l'enquête ELFE (Enquête longitudinale Française depuis l'Enfance, auprès de 18 500 familles ayant eu un bébé en 2011), enquête quantitative à laquelle notre équipe est associée depuis l'origine. En attendant les premiers résultats (qui étaient prévus en 2013), nous avons mené en parallèle une enquête qualitative, fondée sur des entretiens et des observations dans 18 couples qui ont eu un 2^{e} enfant en 2011 ou 2012. Nous avons réalisé des entretiens répétés auprès de mères et de pères, biactifs, vivant en région parisienne et appartenant aux catégories socioprofessionnelles diplômées de l'enseignement supérieur. Ces entretiens ont démarré autant que possible durant la grossesse et ont été poursuivis pendant la 1ère année de l'enfant [2].

1 Au XVIII^{e} siècle

Jusqu'au XIX^{e} siècle, l'Eglise est restée une instance normative principale pour les familles, même si l'Etat, à partir de la Révolution, s'est substitué à elle pour la déclaration des naissances. Les signes avant-coureurs de la grossesse (arrêt des règles, gonflement des seins, malaises...) étaient suffisamment connus des femmes pour que leur grossesse ne soit pas ignorée par elles et d'ailleurs par les femmes de leur entourage qui pouvaient inspecter le linge et observer. Le contexte démographique rendait cependant les familles prudentes dans ces annonces puisqu'une fausse-couche était toujours possible. Par ailleurs, la dation des prénoms connaissait de telles règles liées au baptême et au parrainage que le choix des parents n'était que limité. La véritable publicisation de la naissance se faisait au moment crucial du baptême, précoce, auquel généralement jusqu'au XIXe siècle, la mère n'assistait pas.

Il existe bien une graduation temporelle et sociale dans les annonces faites par les parents qui marquent, au fur et à mesure de la grossesse, les étapes par lesquelles un enfant à naître, garçon ou fille, va prendre sa place dans la famille et dans la société.

2 Le contexte de la grossesse et de la naissance

1er trait frappant : Jusqu'au XIX^{e} siècle, l'Eglise est restée une instance normative principale pour les familles, même si l'Etat, à partir de la Révolution, s'est substitué à elle pour la déclaration des naissances.

2. Je remercie toute l'équipe VENIRAUMOND du laboratoire Printemps (CNRS).

2e trait remarquable : La grossesse et l'accouchement relèvent intégralement de la sphère domestique ; en plus, elles sont dans les milieux populaires entre les mains des femmes, parentes et sages-femmes. C'est un univers féminin qui accompagne la femme enceinte et la parturiente, même si le père est invité à agir pendant l'accouchement même (entretenir le feu, faire bouillir de l'eau...). Dans les milieux privilégiés et plus encore dans les familles royales, les femmes reçoivent l'assistance d'un médecin et l'accouchement lui même est public.

3e trait : la mortalité maternelle et la mortalité infantile sont élevées. Mettre au monde un enfant et naître sont des actes risqués jusqu'à la fin du XIXe siècle.

3 Annonce de la grossesse

Quels en sont les signes ? Quand annonce t-on ? A qui ? De quelle manière ? Ainsi que nous l'avons vu plus haut, les signes de la grossesse étaient suffisamment connus des femmes pour qu'elles aient conscience de leur état. Aussi, les femmes de leur entourage pouvaient voir le linge au lavoir et observer le profil des autres femmes. Une grossesse ne pouvait pas très longtemps passer inaperçue, sauf exception (déni de grossesse, *Une fille perdue*, Lachiver). Mais le diagnostic était longtemps incertain et le contexte démographique rendait les femmes prudentes dans ces annonces puisqu'une fausse couche était toujours possible. En effet, comme de nos jours, les fausses couches étaient très fréquentes, de l'ordre d'un quart à un tiers des conceptions. Au XVIIIe siècle, compte tenu de la fécondité moyenne, les femmes pouvaient connaître une à trois fausses couches au cours de leur vie féconde. Médecins, sages-femmes et femmes enceintes craignaient toujours cette issue et certaines femmes étaient particulièrement sujettes à la perte prématurée de leur fruit. Il fallait éviter à tout prix une première fausse couche car cet accident, croyait-on, risquait de se reproduire. Cependant, cette crainte semble moins vive au XIXe qu'au XVIIIe siècle, mêmes si les soins préventifs n'ont guère changé : repos, modération en tout. Les femmes, qui, au XVIIIe siècle, pensaient être responsables de leurs fausses couches (elles « se blessent » en faisant tel geste...), se sentaient peut-être moins « coupables » au siècle suivant.

Emmanuelle Berthiaud estime que, dans les milieux populaires, il n'y a pas vraiment d'annonce solennelle de la grossesse. Si la femme se pense enceinte, elle en fait probablement part aux femmes de son entourage, mère, sœur, voisine. « La nouvelle se répand ensuite au reste du village par le jeu des commérages ».

Dans les milieux favorisés, il n'est pas facile de savoir quand intervient l'annonce de la grossesse. D'après les écrits privés, il ne semble pas y avoir de norme générale. On informe son entourage, sa mère, son mari, plus ou moins tôt selon le degré de certitude que l'on a de son état. Quand la grossesse est très attendue, l'annonce peut être faite dès le moindre soupçon ou retard de règles (Angélique de Bombelles). Dès que l'on pense la grossesse assurée, vers trois ou quatre mois, on l'annonce à la famille et à l'entourage proche. Mais en cas de fausse couche précédente, on diffère l'annonce. Anatole de Montesquiou fait tout pour garder secrète la grossesse débutante de sa femme car cette dernière a fait déjà plusieurs fausses couches. Il parle plutôt de « dérangement d'estomac », une expression qui perdurera longtemps puisqu'on la trouve encore sous la plume d'une femme en 1944.

Dans le cas des familles royales, l'annonce se fait en deux temps, d'abord l'annonce officieuse, ensuite la proclamation officielle. La grossesse d'une reine ou d'une princesse est tellement surveillée et attendue qu' « aucun secret n'est possible » (Berthiaud, p. 840). Pourtant, Marie-Antoinette est prudente et elle s'en félicite car elle fait une fausse couche :

> « Peu de temps après la naissance de Madame [la première-née], la reine devint grosse ; elle n'avait encore parlé de son état qu'au roi, à son médecin et à quelques personnes honorées de sa confiance très intime [...]. La reine répéta plusieurs fois qu'elle se félicitait de n'avoir pas même parlé de sa grossesse dans sa famille, qu'on n'aurait pas manqué d'attribuer son malheur à quelques légèretés » (Madame Campan, *Mémoires*, cité par Berthiaud, p. 841)

Une fois la grossesse certifiée, l'annonce peut devenir officielle et être publiée à travers tout le pays et en Europe. Il est d'usage d'ailleurs que des prières publiques soient ordonnées pour l'heureuse délivrance lorsque la grossesse atteint quatre mois et demi. L'annonce se fait dans la *Gazette de France*.

La tradition se poursuit après la Révolution mais une plus grande discrétion entoure les premiers mois de grossesse. C'est le *Moniteur officiel* qui fait la proclamation officielle. Pour Eugénie de Montijo, l'annonce est faite en octobre, dans son cinquième mois de grossesse. A partir de ce moment, et jusqu'à la délivrance, Eugénie est placée, non plus en face mais à droite de son époux, en signe de protection affectueuse, résurrection d'un usage d'ancien régime. Les reines et les princesses voient alors affluer félicitations, vœux versifiés, reliques et talismans destinés à protéger leur fruit et à assurer une issue favorable.

Dans les milieux princiers et royaux, ces grossesses ont la particularité d'être très médicalisées. Le recours à un homme comme accoucheur remonte au XVII^{e} siècle (sous le règne de Louis XIV). C'est Baudelocque qui officie auprès de Marie-Louise et des nobles dames de l'entourage de Napoléon, dont la reine Hortense. Dubois sera l'accoucheur en titre d'Eugénie. Rares sont les femmes de ces milieux privilégiés qui recourent seulement à une sage-femme, ce qui est au contraire la norme dans les familles de la bourgeoisie et du peuple.

4 Le sexe espéré et les prognostics

Le sexe est un enjeu considérable car il mobilise toute la stratégie familiale : un garçon perpétuera le nom et la lignée, une fille permettra des alliances. On cherche donc à deviner le sexe et l'on croit détenir le moyen de le faire en observant attentivement la femme enceinte et son fœtus. Dès leur vie *in utero*, les foetus masculin ou féminin présentent des différences essentielles. Il s'agit d'en reconnaître les signes.

Si les médecins se moquent de ces prédictions, les sages-femmes succombent souvent à la pression des familles et la communauté a ses croyances, repérées dans le cycle lunaire et dans les recettes dont témoignent les dictons populaires : « Années de noisettes,

années de filles », « Années de poires sauvages, années de garçons », allusion directe à la forme du sexe de chacun.

Les signes se reconnaissent cependant surtout sur le corps maternel : « Ventre pointu, enfant fendu, ventre rond, garçons », dit-on dans le Languedoc. Porté à gauche (côté faible, négatif, voire sinistre), le fœtus est une fille, à droite (côté noble, fort et positif), c'est un garçon. Un fœtus mâle favorise santé et beauté chez la mère, en vertu de la physiologie propre aux mâles : chaud, sec et vorace, le garçon élimine les déchets produits par la mère pendant la grossesse, c'est l'inverse pour le foetus féminin, humide et froid, qui laisse les déchets encombrer l'organisme maternel et donc ternir son teint. Cette dialectique droite/gauche se retrouve dans l'observation par son entourage de tous les gestes de la mère enceinte.

On trouve nombre de références au sexe espéré dans les écrits du for privé, les femmes enceintes se croyant, comme pour la stérilité et pour les fausses-couches, responsables de la naissance d'un garçon ou d'une fille. Tout l'entourage participe à la divination et ces pratiques sont loin d'avoir disparu par la suite.

5 Choix des parrains et du prénom

Une tradition s'est ancrée au XVIII^{e}, bien étudiée par les historiens (Fine, Gourdon, Berthiaud) et perdurera au XIX^{e} siècle, celle de choisir pour parrain et marraine les grands-parents, des deux côtés, puis des oncles et tantes, puis des frères et sœurs des parents, enfin des frères et sœurs aînés du baptisé ou des neveux et nièces. Ceci dit, certaines familles choisissent des parrains et marraines hors de la parenté, ce sont des amis intimes ou bien des relations d'affaires mais ce sont aussi, surtout dans la famille royale, des parrainages de prestige. Au XIX^{e} siècle, semble-t-il, aux grands-parents, on préfère de plus en plus d'autres parents spirituels, frères et sœurs des parents, amis, frères et sœurs aînés de l'enfant, neveux et nièces. L'âge des parrains et marraines rajeunit.

Comme ce sont les parents spirituels qui nomment le baptisé, les parents, en les choisissant, savent souvent quel premier prénom aura leur enfant. D'ailleurs, dans le langage populaire, nommer et parrainer sont équivalents. La coutume reste vivace au XVIII^{e} siècle (80-90 % des enfants reçoivent le prénom de leur parrain ou marraine dans le sud-ouest de la France) mais elle recule vers la fin du siècle. Lorsqu'un grand-parent, ou bien un aîné, vient de mourir, on donne son prénom au nouveau-né, le faisant ainsi revivre, selon la coutume médiévale du « rifare » des Florentins au Moyen Age. Les parents puisent les prénoms dans le capital familial, tissant et retissant des liens symboliques et des places dans la généalogie. Mais dès la fin du XVIII^{e} siècle, on voit des parents s'affranchir de cette coutume et choisir par eux-mêmes, en accord par les parents spirituels, les prénoms de leurs enfants. Au même moment, la mode des prénoms multiples donne aux parents une grande liberté : on donne par exemple comme premier prénom celui du parrain ou de la marraine, mais on utilisera dans la vie courante le deuxième prénom choisi par les parents. Plus tard ce sera l'inverse, les prénoms des parrains-marraines ou parents seront mis en 2^{e} ou 3^{e} prénom. La multiplication des prénoms donne finalement une souplesse jamais égalée, associant tradition et innovation.

6 Annoncer la naissance

En Europe occidentale, les premiers faire-part imprimés ont été, au XVII^{e} siècle, les annonces de décès, distribuées par porteurs. Cela s'explique par le fait qu'il était important, lors des obsèques, que l'assistance soit nombreuse pour prier pour l'âme du défunt et, éventuellement, le faire sortir plus vite du Purgatoire. Les faire-part de naissance sont plus tardifs que les faire-part de décès et de mariage (qui se justifiaient par la nécessité de convoquer parents et amis à une cérémonie à une date et à une heure précises) [3]. Les premiers apparaissent à la fin du XVIII^{e} siècle dans la presse locale sous forme de petites annonces, les naissances étant souvent mélangées aux annonces immobilières et commerciales. Leur forme est très stéréotypée : le père, qui appartient à la classe dirigeante locale, annonce que sa femme (dont le nom n'est pas mentionné) vient de lui donner un fils ou une fille (dont le prénom n'est pas précisé). Cela se limitait à « M. Untel a l'honneur de faire part que sa femme a heureusement accouché d'un garçon (ou d'une fille) ». Le père de famille n'exprime aucune émotion : il est content d'avoir un héritier ou de pouvoir marier dans quelques années sa fille dans une famille avec laquelle il s'alliera. Compte tenu de l'importance de la mortalité infantile, on ne fait guère de plans précis pour l'avenir du nouveau-né.

Le protocole de l'annonce de la naissance d'un enfant royal, comme tout l'accouchement du reste, est soigneusement prévu : naissance à Versailles, courriers dépêchés à Paris et dans les capitales européennes, tocsin, coups de canon. Vingt-et-un coups pour une fille, cent pour un garçon ! Des réjouissances à profusion pour la naissance du dauphin (1729), ni tocsin, ni Te Deum, ni réjouissance pour la dauphine (1728)

7 La correspondance des Duméril au XIX^{e} siècle

La correspondance des Duméril donne pour le XIX^{e} siècle des détails intéressants sur la façon dont les choses se passent dans des familles de la bourgeoisie provinciale, parisienne et même étrangère (famille protestante genevoise). « À travers codes et rituels épistolaires se dévoilent un monde intime et affectif, des formes de sociabilité en province (Alsace, nord de la France) comme à Paris, et des milieux professionnels diversifiés (médecins, savants naturalistes du Jardin des plantes, industriels, militaires, propriétaires fonciers, etc.). Ces missives « ordinaires », écrites par plus d'une cinquantaine de personnes, femmes et hommes, sur cinq générations, de la Révolution française jusqu'au début du XX^{e} siècle, sont pleines des murmures et des éclats de l'époque ».

Pour annoncer la première grossesse de sa femme, Constant Duméril (1774-1860, médecin naturaliste qui exerce des fonctions d'enseignement et de recherche à l'Ecole de médecine et au Muséum d'histoire naturelle) est assez direct et joyeux : « Ma femme [Alphonsine Delaroche, d'origine suisse, veuve à vingt et un ans d'un premier mariage] est bien décidément enceinte et nous comptons bien dans six ou sept mois avoir le plaisir de posséder ici l'un de vous deux pour tenir le futur et lui donner une existence civile » (13 septembre 1806, naissance de Caroline le 26 mars 1807) [4]. Son

3. La BnF conserve quelques 400 000 faire-part mais une majorité consiste en des faire-part de décès.

4. André Marie Constant Duméril, « Samedi 13 septembre 1806 (A) », in *Correspondance familiale*, 1806, [En ligne]. URL : http ://correspondancefamiliale.ehess.fr/document.php ?id=794.

épouse est plus réservée : « je ne parle pas de cette grossesse et [...] je ne l'avouerai que lorsqu'elle sera visible » (13 septembre 1806). Nouvelle grossesse en 1808 dont le fils parle à sa mère : « La grossesse d'Alphonsine est toujours très heureuse. Nous ne savons pas au juste de quand elle date cependant nous présumons que la fin de juin pourra la voir débarrassée » (28 avril 1808, naissance de Constant le 28 juin 1808). L'annonce d'une troisième grossesse est assez précoce en 1812, après la mort en septembre 1811 de leur petite Caroline : « Ma femme au contraire a la santé un peu altérée ; mais comme il y a une cause soupçonnée et qui date d'à peu près deux mois, ces malaises ne nous inquiètent pas. ils nous font au contraire bien plaisir et c'est une joie pour nous de vous l'annoncer. Notre petit Constant continue de se très bien développer, il est très remarquable par sa physionomie régulière et son bon teint et quoiqu'il soit moins avancé au moral que ne l'était son aimable petite sœur au même âge, il a assez d'intelligence et surtout il dénote une aptitude toute particulière à observer les plus petits détails des choses comme les couleurs et les objets nouveaux » (10 mai 1812, naissance d'Auguste le 30 novembre 1812). En juin, Alphonsine se sent d'une rotondité qui l'effraye presque et qui lui fait craindre des jumeaux (26 juin 1812). Le mari confirme en s'appropriant la grossesse : « notre grossesse est tellement volumineuse, quoi que nous comptions au plus cinq mois... » (14 août 1812). Le terme d'aveu revient à nouveau sous la plume du mari lorsqu'il annonce à sa mère une quatrième grossesse de sa femme en 1815 : « Ma femme est dans ce moment légèrement indisposée. Mais tout porte à croire que cela dépend d'une grossesse commençante laquelle n'est pas encore avouée ; mais qui peut dater de deux mois, je l'en félicite pour elle, si nous avons le bonheur d'avoir une fille. Nos deux garçons réussissent très bien » (19 mars 1815, naissance de Caliste, une fille, le 20 octobre 1815). Même expression en 1819 dans un post scriptum par le même dans une lettre d'Alphonsine à sa belle-mère : « je vous expliquerai la cause de ses malaises qui tiennent probablement à une grossesse qu'elle n'ose avouer » (2 juillet 1818, naissance de Gustave en janvier 1819). Pudeur, crainte d'une issue fatale, recentrage sur l'intimité du couple ? Alphonsine n'« avoue » pas tout de suite ses grossesses. Son mari tient assez vite ses parents au courant.

Deux générations plus tard, dans cette même correspondance familiale, la tonalité est un peu différente, l'annonce est plus précoce auprès des plus proches. Voici ce qu'écrit le grand-père de Caroline Duméril, épouse de Charles Mertzdorff, à son fils Auguste : « Je t'apprendrai que Caroline, dans la lettre qu'elle écrit à sa mère, lui annonce que ses époques ne sont pas venues ; que pendant tous ses voyages, elle a été obligée de s'étendre complètement dans les voitures ; qu'elle éprouve des douleurs de reins dès le moment où elle se tient sur les jambes ; qu'elle se sent généralement mal à l'aise – on sait que, même avec des émétiques, elle est presque dans l'impossibilité de vomir. Elle se croit enceinte » (27 août 1858, naissance de Marie le 17 avril 1859). L'annonce transite d'abord par la lettre de la fille à sa mère, annonce répercutée par le grand-père à son fils. Caroline poursuit cette manière de faire, annoncer sa nouvelle grossesse très tôt mais d'abord à son cercle familial le plus rapproché, sa mère, son père et son frère : « maintenant, ma chère maman, j'ai à t'annoncer une grande nouvelle que je te prie de garder tout à fait pour toi pour toi, papa et Léon ; c'est que Mimi ne sera plus fille unique au printemps selon toutes les apparences. Je sais que

cette nouvelle va te contrarier mais nous en sommes bien heureux. Je me portais si bien que je ne pouvais être en de meilleures dispositions, et d'ailleurs jusqu'à présent cette grossesse s'annonce parfaitement, j'ai bien quelques petits malaises mais après ce que j'ai souffert la 1ere fois, je puis dire que je n'ai rien du tout. Moi je crois être enceinte depuis près d'un mois, je le croyais déjà à Paris mais tu sais que Charles n'aime pas que l'on parle de ces choses aussi te supplie-t-il de n'en rien dire même au Jardin [des Plantes] avant que la chose soit un peu plus avancée, tu me le promets n'est-ce pas. Je mange beaucoup et dors très bien, j'engraisse même assez ainsi tu vois que cela ne doit te donner de préoccupations » (20 juin 1860, naissance d'Emilie le 22 février 1861). Une annonce donc extrêmement précoce, à un mois de grossesse, et en cachette de son époux. Elle sent que ses parents ne vont pas être contents – la pensent-ils de santé fragile et craignent-ils les complications qu'elle a connues pour sa première fille ? Et que son mari ne souhaite pas ébruiter la nouvelle trop tôt.

Caroline meurt le 7 juillet 1862 et c'est Eugénie Desnoyers, une amie très proche de Caroline et de sa famille, qui épouse en avril 1864 le veuf et s'occupe de ses fillettes âgées de cinq et trois ans. En septembre 1864, elle confie à sa sœur Aglaé, épouse de Alphonse Milne-Edwards, sous le sceau du secret, qu'elle se croit enceinte : « Je te remercie d'avoir même engagé Maman à prolonger son séjour ici, d'avoir cherché toutes sortes de combinaisons pour me la faire conserver ; mais il n'y a pas eu moyen de gagner plus et cependant après avoir fait beaucoup de projets de voyage, voyage en Suisse, voyage à Ancy, nous avons renoncé à tout parce que, depuis quelque temps, je me trouve fatiguée, même souffrante par moment, aussi vais-je rester tranquille pendant quelques jours jusqu'à ce que nous puissions être mieux fixés sur la cause. Tu vois que je tiens ma promesse de te tout dire ; bien entendu que c'est pour toi seule. Tu es assez perspicace pour deviner de quoi il s'agit, je n'ai pas besoin de mettre les points sur les i. Il y a une dizaine de jours nous avons fait une grande promenade dans la montagne (promenade qui conviendra tout à fait à l'agilité d'Alphonse), le lendemain nous sommes allés à Mulhouse et j'ai été très fatiguée par ces deux journées de marche ; avant-hier nous sommes allés tous à Morschwiller et la voiture m'a été peu agréable, aussi ce matin n'ai-je pas été reconduire maman au chemin de fer ; c'était une privation, mais il ne faut pas faire d'imprudence, voilà ce que maman et Charles me recommandent ; ce sont les deux seuls avec lesquels ce grave sujet soit abordé, mais, comme par moment je m'étends sur le canapé, si on me surprend comme cela, bientôt on me regardera en plaisantant, ce que mon beau-frère a déjà fait en voyant que nous renoncions subitement au voyage en Suisse. Cela m'ennuie si tôt » (17 septembre 1864). Son mari, sa mère et sa sœur sont les seuls à qui elle confie son secret espoir. Mais Eugénie n'aura pas d'enfants, elle mourra en 1873, son époux dix ans plus tard.

Pour annoncer une grossesse dans ce milieu dispersé, parisien et provincial, on est loin du cercle de la communauté villageoise : les nouvelles circulent dans toute la France à travers un réseau restreint de membres de la famille, parents, grands-parents, sœurs et frères, cousines, amies. Les fils sont plus rapides pour annoncer la grossesse de leur femme à leurs parents que les belles-filles à leurs beaux-parents. Mais les mères et les sœurs sont dans la confidence assez tôt, et même très tôt. Un deuil, comme celui survenu en 1811, rend plus précoce encore l'annonce de la grossesse de « remplacement ».

8 Autour du sexe espéré et réel

En fait, cette annonce est rare et c'est au moment de la naissance que les parents expriment le plus souvent leur préférence pour un garçon ou pour une fille, et donc leur satisfaction ou leur déception. Constant Duméril ne cache pas ses sentiments au moment de la naissance de Caroline dite l'aînée en 1807 : « J'avais désiré un fils mais j'en ai pris mon parti aussitôt que j'eus reconnu son sexe » (26 mars 1807). Pour sa seconde grossesse, Alphonsine est confiante et s'exprime ainsi à sa belle-mère : « Aujourd'hui avant de vous faire le récit de ses gentillesses [celles de Caroline], je veux vous entretenir d'un autre petit être, qui, s'il est un garçon donnera beaucoup de joie à ses parents, et qui, s'il est une fille sera également bien reçu et chéri » (26 mai 1808). Le père est tout heureux d'annoncer à ses parents la naissance du fils espéré : « Mes chers parents, Alphonsine vient d'accoucher très heureusement et m'a rendu père d'un fils. Ses douleurs vives n'ont pas duré deux heures – l'enfant n'est pas très fort : mais il paraît très bien constitué. Il est né à trois heures du matin il en est six et sa mère repose. Elle m'a chargé de vous peindre toute sa joie. Veuillez faire part de cette bonne nouvelle à mon oncle et à mon cousin Duval et à leur famille » (28 juin 1808).

Les fils sont très attendus, plus que les filles : « Chère Tante, je vous annonce et vous prie d'annoncer à nos chers parents l'arrivée en ce monde d'un nouveau neveu, garçon vigoureux et bien portant qui a fait son entrée hier au soir à près de dix heures. Ma femme a eu un peu de peine et le travail a duré près de 24 heures, mais le résultat a été satisfaisant pour tout le monde, car j'ose dire que nos deux aînés et nos deux cadettes ne désiraient pas un frère moins vivement que nous un fils. Voilà qui va soutenir un nom qui n'est plus porté par personne plus vieux que moi ; il faut espérer que nous et la famille recevrons par la suite toute satisfaction de ce nouvel hôte » (14 juillet 1807, naissance d'Alfred Say).

Mais après la naissance de deux garçons et la mort de leur fille aînée, c'est bien une fille qu'espèrent Constant Duméril et sa femme en 1815, ce qui se réalise avec la naissance de Caliste.

Le grand-père de Caroline Duméril qui épouse Charles Mertzdorff, écrit à son gendre à propos de la naissance de la petite Marie, son arrière petite-fille en 1859 : « Certainement, pour vous surtout et pour Madame votre mère, nous aurions désiré d'abord un rejeton mâle, mais il est toujours bon de savoir qu'on peut en espérer. Vous avez au moins le bonheur de voir que votre femme est contente. En effet c'est pour elle un avenir qui doit lui sourire qu'une éducation d'une fille qui vous occupera et vous aimera comme elle et qui ne la quittera pas nécessairement comme l'exige l'éducation d'un fils qui ne peut être toute intérieure. Au reste le sort en est jeté et nous n'avons pas à nous en plaindre. Vous nous le témoignez d'une manière bien sensible et bien aimante ce qui nous va au cœur » (17 avril 1859). Le désir d'un « rejeton mâle » a dû être très fort et verbalisé bien avant la naissance puisque la sœur aînée attend « toujours frère dans trois semaines » : « Charles, écrit Caroline, commence à prendre son parti de son sexe et ma belle-mère s'est mieux résignée que je n'aurais osé l'espérer mais tu comprends que le premier désappointement a été bien vif. Mimi fait très bonne mine à sa petite sœur quoiqu'elle attende toujours frère dans trois semaines. Elle trouve

que j'ai bien longtemps mal à l'œil et espère chaque jour que M. Conraux le coqueteur (docteur) va me permettre de me lever, elle n'est pas ennuyeuse et reste bien gentiment dans ma chambre sans me fatiguer, cependant elle est un peu désorientée par tous les changements que la naissance de la petite a apportés dans notre intérieur, c'est bien elle qui jouira le plus quand je reprendrai ma vie habituelle » (22 février 1861). On voit toutes les stratégies mises en oeuvre pour cacher à la grande sœur la réalité de la naissance.

Ouvrons une parenthèse sur l'expérience d'un couple d'un tout autre milieu, une femme qui attend un premier enfant à plus de quarante ans, elle espère une fille et elle l'indique nettement dans son journal intime. Edmée Guébin [5], institutrice, s'exprime longuement sur cette attente : « Je crois t'avoir senti aujourd'hui tressaillir en moi, cher petit être d'avenir, cher Inconnu qui me rend heureuse, et qui me trouble étrangement. Une vie se révèle, née de la mienne –indépendante pourtant, -et dès aujourd'hui je la respecte. Je songe avec une crainte grave que la formation de cette apparence physique, la formation de cette conscience, dépend de moi, de moi surtout, la mère, pendant l'existence antérieure ; je trouve la tâche effrayante ; bien plus périlleuse que l'éducation des premières années, bien plus importante aussi, puisque l'homme la façonne avant de naître, d'une manière presque immuable. » (10 mars 1887). Edmée ajoute trois jours plus tard : « Que seras-tu, enfant ? Nous te désirons fille, et pourtant nous nous préparons à t'aimer, à t'élever, à te faire grand, qui que tu sois, tant que durera notre action éducatrice. Fille-femme, nous essaierons de te douer de toutes les qualités aimables ou nobles qui font la femme charitable et digne, en même temps que nous t'apprendrons l'indépendance, l'énergie virile, la responsabilité de tes actes devant la conscience et devant la société. Homme, nous chercherons à te garder pur comme l'est ton père, comme il est resté au milieu des corruptions environnantes, ce qui fait que je l'ai aimé. Nous te ferons sage, bon, protecteur des faibles, éducateur à ton tour, courageux, fort et doux… » (13 mars 1887). Edmée se prépare donc à avoir une fille et elle s'adresse souvent, mais pas toujours, à elle au féminin (« chère petite », « enfant chérie ») ; « une jeune amie lui a promis de tricoter de jolies petites robes de laine. » Elle décrit ensuite longuement comment ce projet de maternité s'est formé en elle lorsqu'elle a rencontré son compagnon. Un projet mûrement réfléchi à deux et préparé. Une quinzaine de jours avant la naissance, Edmée revient sur cette question du sexe : « J'ai eu hier un moment de joie, cher enfant : le docteur m'a fait espérer que tu serais une fille. S'il se trompe, crois-bien que tu n'en seras pas moins aimé […]. Nous désirons, ton père et moi, que tu sois une fille. ». Leur entourage ne comprend pas puisque « le sort des hommes est mille fois plus heureux ». Et Edmée de rétorquer, c'est parce que les hommes « tyrannisent la femme ». Et Edmée précise : « Nous préférons que tu sois fille, parce que tu prendras rang parmi celles des femmes qui revendiquent, et plus que cela, méritent leur égalité sociale avec l'homme. Tu auras donc un caractère ferme, un esprit droit, des préoccupations graves […]. Tu seras savante en même temps que simple, énergique autant que douce, aimante ; mais austère ; étant tout cela, tu seras, je le répète, une des femmes qui font honorer leur titre, et, écoute bien ceci, -qui travaillent efficace-

5. Edmée Guébin, « Notes journalières de Mme Guébin : quelques souvenirs de Pascal petit enfant », Archives nationales, CHAN, Archives privées, Fonds Guébin-Boulanger, 78 AP 11.

ment à la régénération morale et sociale du monde parce qu'elles sont éminemment éducatrices » (10 juillet 1887). « Notre cher petit baby » naît le 27 juillet 1887, c'est un garçon que le couple prénomme Pascal ! En mars 1888, Edmée écrit qu'elle a cent fois pardonné à son fils de n'être pas une fille et que dès la naissance, le couple n'a « pas un seul instant pensé à autre chose qu'à l'aimer ». Chose curieuse, c'est une liste griffonnée de prénoms masculins qu'on a conservée dans les archives de cette famille et, dans la liste le prénom de Pascal figurait en premier, avant « Daniel, Jean-Yves, Benjamin, Adrien, Edgard, Edgard Pascal, Léon, William, Bernard, Agrippa, Bruno, Stanislas, Emmanuel » (Berthiaud).

Certes, il s'agit d'un témoignage un peu exceptionnel d'une femme enceinte pour la première fois tardivement, peu représentative des femmes de sa génération. Elle et son conjoint sont libres-penseurs, féministes et proches des milieux des socialistes utopistes. Edmée a lu des ouvrages de psychologues, en particulier celui de William Preyer, *L'âme de l'enfant*, publié en français en 1887. Elle essaie d'ailleurs de participer à l'œuvre des scientifiques en commençant un deuxième journal thématique, l'ouïe, la vue… Quoi qu'il en soit, elle dévoile un imaginaire et un désir féminin bien réfléchi et argumenté (Rollet, 2008, p. 114-120).

Ouvrons une deuxième parenthèse à propos des carnets publiés par Grasset [6] remplis pour des enfants nés en 1914 et au-delà. L'un d'entre eux concerne une fille – mais il convient de noter que ce n'est pas une première née, les autres des garçons. Grasset invitait les mères à écrire dans un espace intitulé « On attend bébé ». Sylvaine, née en 1916, sera forcément une fille puisqu'elle doit remplacer la sœur disparue. Tandis que la mère de Jean né en 1914, attend tout simplement « un bébé », son premier-né « tant désiré depuis sept ans ». Ce sera Jean ou Madeleine, « que m'importe ».

Grasset, 1914	Jean né le 21 avril 1914 [7]	Sylvaine née le 8 mai 1916 [8]
On attend bébé	« Ce que je souhaite pour le bébé tant désiré pendant sept ans ? … Tout le bonheur possible naturellement, et c'est tout dire. Je voudrais en faire un homme … ou une vraie femme. Si c'est un fils, je l'appellerai Jean, c'est court, c'est simple. Si c'est une fille… Madeleine… Mes préférences ! Que m'importe… Ce que je désire c'est un bébé ! »	« C'est aussi pour remplacer un être cher de la maison qui est parti au Ciel en 1915 que le bon Dieu a pris aussi pour son Paradis que Bébé est envoyé. Sera-ce garçon ou fille ? Maman souhaite ardemment que ce soit une fille, le portrait vivant de la petite Florence disparue… ».

6. Catherine Rollet
7. Le Journal de Bébé… Jean, 1914, archives privées.
8. Le Journal de Bébé… Sylvaine, 1916, archives privées.

Comme la mère d'un petit Claude né le 6 novembre 1917 commence son journal le jour de sa naissance, on n'a pas ses impressions pendant la grossesse mais seulement ses réactions au moment de la naissance (Journal de Claude, 1917[9]). La mère écrit : « A 19h55 est né mon petit Claude. Il pèse 3 kgs 300. Gentil pour un nouveau-né, à peine rouge, il a de longs cheveux noirs, et une ressemblance frappante avec [une tante] petite. Quelle joie immense j'ai ressenti à l'arrivée de ce petit, le garçon tant désiré. [...] J'étais émue en le regardant, ne pouvant croire encore que c'était mon enfant, celui que depuis des mois déjà je chérissais. [...] Enfin le voilà ce petit tant désiré, tant attendu ! ». La jeune femme espérait donc un garçon, elle est comblée.

Cette sphère de l'imaginaire féminin échappe évidemment à peu près complètement aux puériculteurs et aux éducateurs. Comme le montre l'exemple d'Edmée Guébin, ils peuvent d'ailleurs se tromper sur leurs prévisions !

9 Demande de parrainage et choix des prénoms

Un mois avant la naissance de son fils, Alphonsine Delaroche, épouse Duméril, écrit à sa belle-mère pour lui demander d'être la marraine de son deuxième enfant, le parrain devant être son propre père (26 mai 1808). On peut supposer que les parrains avaient été pour la première-née le grand père paternel et la grand-mère maternelle, selon des règles bien établies (Berthiaud).

Mais comme on l'a déjà souligné, les choix s'élargissent et se diversifient : on tient compte de ses relations sociales mais aussi des événements de la vie familiale. « Le choix incombe donc de plus en plus aux parents, notamment à la future mère. [...] En particulier si l'enfant est une fille » (Berthiaud). Une semaine après la naissance d'un quatrième enfant, Constant Duméril, heureux père d'une fille, donne des nouvelles de sa fille et de sa femme en même temps qu'il annonce les prénoms de la petite Caliste : « Mon cher père, j'avais attendu l'arrivée de vos légumes qui nous sont parvenus hier soir en bon état pour vous en accuser la réception en même temps que je vous donnerais des nouvelles de ma femme qui est on ne peut mieux ainsi que ma petite dont la figure commence à s'arranger. vous désirez savoir ses noms elle s'appelle Caliste Fanny Augustine des noms du jour où elle est née et de ceux de ses marraine et parrain, M^{me} De Candolle Fanny Torras et de M. Augustin Pyramus De Candolle Professeur et Doyen de l'académie de Montpellier. Voilà les détails pour votre liste généalogique » (20 octobre 1815). Donc la fillette porte comme premier prénom la sainte du jour, Caliste, et ensuite les prénoms des parrains et marraines, un couple dont le mari est un collègue du père. On sort franchement de la lignée familiale.

Adèle Duméril, épouse de Félix Soleil demande à sa cousine Marie Mertzdorff (née en 1858, elle a donc quatorze ans) d'être la marraine de son futur enfant, au nom d'une commune affection, Caroline Duméril, épouse de Charles Mertzdorff : « L'affection que j'ai pour toi, celle si grande que je portais à ta chère maman et la pensée qu'à présent que tu as fait ta première communion tu n'es plus une enfant, mais une personne capable de comprendre et de remplir les devoirs de la vie, m'engagent à venir aujourd'hui t'adresser une demande. Peut-être sais-tu que notre famille va

9. Journal de Claude, manuscrit, 1917, archives privées.

bientôt s'accroître, et que nous attendons un quatrième enfant qui doit nous arriver les premiers jours de Janvier. Eh bien, ma chère Marie, je viens te demander si tu consentirais à être sa marraine, et à remplir à l'égard de l'un de mes enfants cette seconde maternité que ta chère maman eût certainement acceptée. je sais, ma chère enfant, que c'est une charge que je te demande d'accepter, aussi c'est à ta raison et à ton affection pour moi et pour ma famille que je m'adresse, avec l'espérance de trouver un appui dans l'affection de ta chère maman Eugénie et de ton papa, les priant de t'accorder la permission d'accéder à ma demande. Je viens de demander à ton cousin Paul Duméril, de vouloir bien être parrain. Il est bien entendu que je ne te demande pas de faire un voyage que l'hiver rendrait bien pénible ; mais, si tu consentais à être marraine, ta tante Eugénie pourrait te remplacer (1er novembre 1872, naissance de Louise Soleil le 22 décembre 1872). C'est ce qui se fera et le cousin Paul écrira une gentille lettre à sa commère pour lui dire que le baptême s'est bien passé et qu'il lui offre un petit cadeau à cette occasion (25 décembre 1872). On voit dans ce cas tout un pan de biographie familiale remémoré à l'occasion du choix des parents spirituels.

10 Annonce de la naissance

Nous n'avons pas trouvé la mention de faire-part dans la correspondance des Duméril, cela ne veut pas dire que la famille n'en a pas fait. Au cours du XIXe siècle, les annonces de naissances deviennent plus nombreuses et ont droit à une rubrique spéciale dans les journaux. La mère est nommée par son nom de jeune fille, le nouveau-né est sexué, mais son prénom n'est pas donné (il n'est mentionné dans la presse qu'à partir du XXe siècle). A la fin du XIXe siècle, on voit apparaître, en plus des annonces dans les journaux, de véritables cartes de faire-part, envoyées aux parents et amis. Ces cartes ne sont pas envoyées avant les quinze jours de l'enfant, tant la mortalité infantile est élevée (Catalogue, 2004). Le plus souvent le père et la mère « ont l'honneur « d'annoncer la naissance du nouveau-né dont le prénom est donné. Assez vite, les faire-part donnent lieu à l'expression des sentiments : les parents sont désormais « heureux » ou « ont la joie » de faire part de la naissance ; certains innovent en faisant présenter le nouveau-né par lui-même ou par ses frères et sœurs (Morel,... Catalogue, 2004).

Dans la famille Duméril, lettres et visites restent les modes d'annonce dans ce milieu comme au siècle des Lumières (Catalogue, 2004). A partir du milieu du siècle, on emploie des moyens modernes d'annonce, la dépêche télégraphique. Plus tard succèdera le téléphone. En 1807, c'est le père qui annonce lui-même la naissance de sa petite Caroline à ses parents, les chargeant de se faire le relais auprès de la famille : « Mes chers parents, La première chose que j'ai à vous dire c'est l'heureux accouchement de mon Alphonsine. Cet événement a été des plus heureux. hier elle s'est promenée avec moi plus d'une heure et demie au jardin des plantes où elle était allée à pieds et d'où elle est revenue de même à huit heures du soir. A minuit, écrit-il, elle a commencé à ressentir quelques douleurs et à 7 heures du matin, le 26 mars, tout était fini sans que j'aie eu besoin d'appeler personne à mon aide. [...] Veuillez bien instruire mon oncle Duval et mes cousins et cousines Duval, Delamothe et Duquesnel auxquels je me propose d'écrire dans un autre moment » (26 mars 1807).

Les nouvelles sont importantes dans cette famille et Alphonsine se plaint de ne pas avoir été prévenue de la naissance de son neveu : « Nous avons été bien contents d'avoir de vos nouvelles, par eux, qui venaient de vous quitter quelques heures avant. Ils nous ont fait grand plaisir en nous apprenant que mon beau-Père fait un voyage heureux et agréable. C'est aussi par eux que nous avons appris l'heureux accouchement de ma belle-sœur Auguste. Nous ne comprenons pas comment mon beau-frère qui doit être bien joyeux d'avoir un fils ne nous a pas encore communiqué cette nouvelle ; il est cependant bien persuadé j'espère, de tout le plaisir qu'elle doit nous faire. Je désire qu'il nous adresse bientôt des détails sur la mère et sur l'enfant » (26 juin 1812).

L'arrière grand-père de la petite Marie félicite l'époux de sa petite-fille Caroline « C'est dans toute la joie de la famille que je viens aujourd'hui vous remercier de la bonne et excellente lettre que nous attendions et qui nous comble de satisfaction. Nous étions réunis, quand nous avons reçu Vendredi à neuf heures, la nouvelle de l'heureuse délivrance de Caroline. Quelle émouvante et douce annonce ! Je vous aurais écrit dès hier pour vous féliciter mais nous attendions quelques détails et vous avez la complaisance de nous les adresser si complets et d'une manière si bonne, si affectueuse que vous nous comblez de satisfaction » (17 avril 1859). On utilise tous les moyens modernes pour annoncer la naissance de la petite fille : « Constant avait écrit à toutes les personnes qui portent à notre famille le plus d'intérêt et nous avons su que la dépêche télégraphique, qui avait été expédiée en duplicata, était parvenue à leur adresse » (17 avril 1859). Là encore, certaines personnes ont dû être oubliées puisqu'une cousine de Charleville proteste auprès de la grand-mère de ne pas avoir été prévenue : « , j'ai été enchantée de recevoir de ta chère écriture d'autant plus contente que je croyais que nous étions maintenant un peu dans la boîte aux oublis, tu ne nous as pas dit bonne amie un seul mot pour nous annoncer la naissance de ta petite-fille, nous l'avons appris par hasard c'est M. Cumont qui nous a fait savoir cette bonne nouvelle peut-être trois semaines après, tu sais cependant bien, combien nous nous intéressons à toi, et à tous ceux qui t'entourent, j'avoue que cela nous a fait de la peine, tu ne m'en voudras pas pour te dire cela, c'est que vois-tu excellente amie, je t'aime véritablement et j'ai besoin de ton affection et de celle de toute notre famille, lorsque tu verras ton excellente Caroline, dis-lui combien nous sommes enchantées de la savoir heureuse, maman se joint à moi pour la féliciter de son bonheur d'être maman » (8 août 1859).

Avec l'aide de sa mère, Caroline donne à son père de ses nouvelles ainsi que celles de sa deuxième fille : « Quoique je ne puisse pas encore t'écrire moi-même, je puis cependant venir te donner de bien bonnes nouvelles de nous tous, à commencer par moi je vais à ravir, il est difficile d'avoir une meilleure couche que celle que j'ai eue et quoique j'aie un peu plus souffert peut-être qu'avec Mimi· Je me remets bien plus vite n'ayant eu cette fois aucun accident, c'est aujourd'hui le neuvième jour et on commence à me nourrir ce que je réclamais à grands cris mais j'avais trop de lait dans les premiers jours pour qu'on osât me laisser manger. Notre petite Emilie vient à ravir, pour le physique c'est une enfant de neuf jours, tu connais les charmes d'une jeune personne de cet âge mais elle est bien faite, a les cheveux noirs, les yeux noirs et une forte voix, quant au nez et à la bouche il est difficile de les définir, telle qu'elle est, elle nous intéresse déjà bien » (22 février 1861).

Trois mois après la naissance, elle a du mal à écrire à sa cousine Isabelle Latham, au Havre : « Je ne sais comment te faire mes excuses et te dire tous mes remords d'avoir été si longtemps sans t'écrire et de n'avoir pas répondu aux bonnes lettres que tu m'as adressées. La seule chose qui puisse me faire pardonner c'est la naissance de ma petite fille ; longtemps j'ai été assez patraque et peu en train pour prendre la plume et depuis bientôt deux mois j'ai été tout à fait clouée. Je me remettais très bien et espérais déjà sortir de ma chambre lorsqu'il m'est survenu un abcès au sein qui m'a fait beaucoup souffrir et me gênait bien pour nourrir ; en même temps j'ai eu ma petite Mimi assez souffrante pour les dernières grosses dents de sorte que tu le vois, j'ai été bien absorbée » (2 avril 1861).

11 Aujourd'hui, au XXI^{e} siècle

Le contexte est point par point différent de ce qu'il était aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, même si l'on trouve quelques strates ou passerelles communes.

Dans le contexte moderne d'une famille conjugale encadrée par des autorités civiles (état civil) et médicales et confrontée à des risques faibles pour la mère et pour l'enfant, les couples aujourd'hui gèrent de façon très circonstanciée leurs effets d'annonce. Si la grossesse est dite de proche en proche au fur et à mesure que le terme avance, le sexe est lui aussi dévoilé, car dans un pays comme la France, connaître le sexe de son enfant avant la naissance est devenu une norme et rares sont les parents qui s'y soustraient. Le dévoilement du prénom est en revanche beaucoup plus contrôlé par les parents, qui se réservent le droit de ne pas en parler à leurs proches, pour rester libres de leurs choix jusqu'à la naissance. L'annonce de la naissance elle-même bénéficie aujourd'hui d'une très grande diversité de supports (sms, emails, faire-part, albums, photographies…) facilitée par la messagerie électronique, qui permettent à chacun de s'exprimer mais l'on retrouve des permanences assez intéressantes sur le tempo et sur les cercles sociaux intéressés par ces annonces.

L'enquête qualitative menée auprès de vingt couples de la région parisienne, parents de deux enfants, parallèlement à l'enquête ELFE donne des résultats qui prolongent et confirment ces évolutions.

La série des annonces est multiple : grossesse, sexe, prénom, naissance ; la temporalité des annonces et son extension sociale dépendent de beaucoup de facteurs.

Premier tempo : l'annonce de la grossesse. Elle peut être absolument immédiate ou bien être différée. Immédiate s'il s'agit de l'annoncer à un très proche, un frère, une copine ou bien à l'aîné. Il s'agit là de prévenir ses plus proches mais aussi de gérer les réactions de l'enfant déjà né.

12 Annoncer la grossesse

Dès les années 1920, il est devenu « convenable » d'annoncer la grossesse si l'on prend connaissance du *Guide des convenances* de Liselotte (Catalogue, 2004). Cigognes, choux, roses, Cupidon et autres anges dont la vogue avait été si forte au tournant du siècle, dont les carte-postales témoignent, sont encore d'actualité à cette époque.

Grâce au test de grossesse, l'annonce peut aujourd'hui être absolument immédiate mais elle est alors réservée à des proches très intimes, une copine (Madeleine), un frère (Karine). On envoie par mms une photo de l'aîné sur laquelle on peut voir la boîte du test et on l'envoie aux amis en leur demandant : « devinez quoi ? ».Tout le monde n'a pas compris, explique Karine.

On annonce parfois très rapidement la naissance à venir à l'aîné car il s'agit de gérer au mieux ses réactions ou bien on le fait sur injonction de la pédiatre car Isabelle doit rester allongée, l'aîné, Eliott est triste, il faut lui expliquer la réalité : « peut-être qu'il y aura une petite sœur ou un petit frère, peut-être pas ». On attend un peu plus tard (trois mois révolus) quand on doit subir un examen, une biopsie pour Pascale, ou bien lorsqu'on attend l'échographie qui offre l'occasion de montrer au premier-né une image du bébé attendu (Pascale). L'annonce de la grossesse peut aussi se faire très progressivement car on observe des réactions parfois négatives de la part de l'aîné (« non », puis refus de faire des câlins à sa mère, Hayda). Certains parents font cette annonce carrément tard, à cinq mois « quand on a su le sexe » (Madeleine). Certains parents préparent soigneusement leur aîné à la naissance : « Bah, on lui a beaucoup, beaucoup parlé, explique Noémie. On lui a dit : « Tu sais, il y a un bébé dans le ventre de Maman, il va y avoir un petit bébé… » Dès qu'on voyait des bébés au parc, je lui montrais, le lui disais : « tu vois, ça va être un petit bébé comme ça… Bah tu vois, les petits bébés, c'est pas très rigolo au début, parce que ça pleure, ça veut tout le temps être dans les bras de Maman, ça boit du lait, ça mange pas encore des gâteaux… ».

Pourtant prévenu, à cinq mois de grossesse, l'aîné de Madeleine ne réagit pas à l'annonce du bébé, du petit frère, de Léo. C'est seulement vers huit mois de grossesse que Tom commence à s'intéresser vraiment à Léo, explique la mère.

L'annonce aux parents peut être elle aussi précoce (trois semaines de grossesse pour le second enfant de Madeleine) ou bien plus tardif, à deux mois de grossesse, au retour du voyage de noces pour le premier enfant de Madeleine. Aux autres membres de la famille ou aux amis, aucune annonce n'est faite avant la fin du premier trimestre d'après Pascale, qui souligne que la discrétion est de mise au travail, et que l'annonce se fait « au fur et à mesure qu'on rencontrait les gens ». C'est, souligne cette même Pascale, sa petite aînée qui est la messagère.

Dans un cas, celui de Noémie, l'annonce de la grossesse se fait simultanément avec celle du mariage : Noémie signale les réactions positives des très proches : « super contents », « hypercontents », « génial » ; les réactions du reste de la famille sont en revanche plus traditionnelles. Aux fiançailles succèderont le mariage puis le baptême.

L'annonce peut se faire de façon différente selon les destinataires et les couples jouent sur la panoplie des thèmes possibles : à la sœur de Marc, Aurélie, on enverra l'image du test de grossesse, au père de Marc et aux parents de Madeleine, celle d'un petit body avec un mot dessus, à Nathalie, mère de Marc, on enverra des petits gants, etc. (Madeleine). A chacun, son annonce personnalisée *via* Internet ou par la poste.

13 Annoncer le sexe

Certains couples, la minorité en France, choisissent de ne pas savoir le sexe. Il s'agit pour Pascale (qui a été enceinte à la suite d'un traitement par FIV) d'un souci égalitaire (traiter les deux enfants pareillement), de gérer l'incertitude quant à l'avenir de l'embryon, du fœtus, avec le souci de se détacher et de se protéger de la douleur éventuelle. Elle dit également aimer les surprises, le hasard, « ce petit élément ludique » et donc elle ne dira pas les prénoms. Dans l'entourage de Pascale, on discute du sexe présumé du bébé et on lui dit qu'elle aura un garçon. Ce sera Lucrèce. Donc, lorsque, à nouveau, pour le second enfant, on lui prédit un garçon, alors, à un moment, elle se dit « tiens ça doit être une fille (rires) ». Et même au moment de l'accouchement, Pascale et son mari n'ont pas cherché à savoir le sexe, c'est la sage-femme qui leur a dit « mais vous voulez pas savoir ce que c'est ? ». « C'était vraiment la joie d'avoir un bébé vivant, sain, après fille ou garçon, non, non, c'était pas très important ». « C'est un individu, pas ma chose », conclut-elle.

La majorité choisit de connaître le sexe. Si elle n'a pas voulu le connaître pour Valentin, son fils aîné, Françoise le fait pour sa fille, de façon à mieux préparer l'aîné. La mère l'annonce à son mari, puis à son fils : le père est surpris, le fils encore plus : « non, ce n'est pas une petite sœur… », mais dès le lendemain, il achetait un petit habit rose pour le bébé… En revanche, Françoise et son mari n'annoncent ni le sexe ni le prénom à la famille : « donc du coup on a choisi. Mais c'est rigolo parce que le bébé quand il arrive il est vraiment attendu quelque part parce qu'on sait pas, on sait pas si c'est un garçon ou une fille ».

Dans plusieurs cas, le couple annonce le sexe à l'aîné en même temps que la grossesse (Luisa). Même chose apparemment d'après Grégoire, le mari de Géraldine : « voilà il y a un petit frère dans le ventre de maman », il sortira après les vacances d'été quand il ira à l'école (le petit frère est né effectivement le lendemain de la rentrée !). Ils ont su le sexe dès la 1e échographie et donc ils l'ont dit à ce moment-là à leur fils.

On attend la confirmation par l'échographie pour annoncer le sexe à l'aîné : cela se passe à quatre mois L'aîné était content d'avoir une petite sœur (Isabelle).

Annoncer le prénom

Avec le prénom, on touche aux limites de ce qui est dicible pendant la grossesse. C'est le jardin secret des parents, la part de leur intimité à ne pas dévoiler. Les parents préfèrent garder ce choix pour eux jusqu'à la naissance : « On a gardé ça pour nous » ; « ça va être notre petit secret » pour les deux enfants, même si les gens savent que le second enfant est une petite fille (Hervé). Dire le sexe mais pas le prénom : « oui, ça c'était notre secret ; « Parce que … non parce qu'on voulait garder quand même un peu de secret donc le secret, il s'est fait sur les prénoms. Mais c'est vrai qu'on aurait pu aussi garder le sexe. Mais on l'avait annoncé, on l'avait annoncé » (Eric).

Même réaction chez Françoise : on sait trop de choses : « quand le bébé arrive, on n'a plus la surprise ». Du coup, pour le prénom, elle ne veut pas être influencée et elle « ne dit rien », à personne, même à sa sœur, à sa mère ou à sa grand-mère de 88 ans !

On ne dit ni le sexe, ni le prénom... « J'aime bien le mystère ». C'est rare de ne pas dévoiler le prénom, explique-t-elle : « ça étonne tout le monde ».

En revanche, certains parents essaient d'associer l'aîné au choix du prénom : cela donne « Golé », en fait bébé, explique Géraldine. Finalement, son mari et elle n'ont pas encore choisi les prénoms trois semaines avant la naissance.

Les parents se décident parfois tard car les prénoms et surtout le premier, sont l'objet de négociations qui ne sont pas toujours abouties lors de la naissance. Et puis, ils ne veulent ne pas se laisser influencer, le prénom, c'est leur affaire, pas celle de leurs parents... Ils redoutent les critiques. Critiques qui ne manquent pas, du reste et qui apparaissent à la naissance : « vous êtes fous », disent certains à l'annonce du prénom de « Lucrèce » choisi par Pascale et Patrick. On se moque du prénom d'Alice à cause d'une chanson, « Alice, ça glisse ». Les réactions peuvent être cependant positives : « C'est joli, ça vient d'où ? », dit-on pour Nathael, Mila, les enfants de Karine. Ce sont de « beaux prénoms », commente-t-on pour Anne, Paul, les enfants d'Elise. La famille a une réaction très positive aux prénoms de Baptiste et d'Alice parce que, dit une grand-mère, « Baptiste, c'est le nom d'un arrière grand-père, Alice c'était une grand tante », explique Hervé.

14 Annoncer la naissance

L'annonce aux plus proches en est immédiate mais on observe aussi une temporalité choisie, gérée, étalée sur deux mois ou plus, des plus proches aux plus éloignés.

L'annonce à l'aîné est prioritaire et immédiate pour Pascale et son mari. Elle se fait par téléphone : « On est une famille, donc tu es aux premières loges, c'est un projet familial » ; « elle a su en premier pour la grossesse et elle a su en premier pour la naissance ». En fin d'après-midi, Patrick, le père, va chercher Lucrèce « pour qu'elle rencontre son petit frère ».

De la salle de naissance, on téléphone aux parents du père, à quelques proches (Mouna, une cousine, une sœur) ; puis de la maison, le père appelle le reste de la famille et des amis (Elise).

Hayda nous donne une description séquentielle très précise des annonces pour la naissance de sa fille Alice. De la maternité, elle annonce la nouvelle « dans l'heure » par sms à la famille proche, puis deux jours après aux amis par sms, facebook, puis le bouche à oreille fonctionne par mère et belle-mère interposées ; ensuite deux trois mois après, elle envoie un faire-part traditionnel avec photo pour la famille ; elle envoie aussi des mails avec photos à la famille ; elle passe par facebook pour ses amis et ses collègues. On observe ici la diversité des moyens utilisés, la temporalité des annonces et la hiérarchie des cercles prévenus par les parents.

On retrouve tout à fait ces séquences pour Pascale : tout de suite, de la maternité, on prévient par téléphone ou par sms la « famille très proche » et on leur envoie des photos ; pour Françoise : son mari téléphone à ses parents, elle-même téléphone à ses parents et à sa sœur et à quelques amis ; puis on envoie des sms aux amis.

Delphine décrit soigneusement les annonces et les hiérarchise : de la maternité, le couple envoie un sms aux proches ; puis un email d'annonce aux proches, un autre pour les amis :

1. Parents
2. Ma meilleure amie
3. 45 personnes
4. voisins
5. « Maxence est arrivé à telle heure, tout va bien » (texte retrouvé de mémoire par Delphine).

Isabelle garde la trace sur son portable du texte envoyé le soir même de la maternité : « A J+5 Camille est enfin arrivée à 17h30. Pour le plus grand bonheur de ses parents. Tout le monde va bien. 4 kg. Le grand frère est très fier et la maman soulagée. Bises à vous ». La naissance a lieu à 17h30, le texte est envoyé à 19h30 aux amis proches et à la famille ; après, Isabelle envoie à la « famille très, très proche » des photos et des petites vidéos prises dans la salle de naissance.

Certains couples restreignent volontairement leur cercle d'annonce immédiate : on prévient les parents, les beaux-parents, c'est tout. « On a envie de rester dans notre petit cocon », dit Noémie.

Les amis viennent après : Clarisse envoie un mail accompagné d'une photo prise à la maternité ; de la maison, nouvel envoi par le père d'un mail avec photo à la famille, aux amis, aux collègues. On envoie des photos par Internet après le retour de maternité (Françoise) et des mails collectifs, pleins de photos (Elise).

15 Envoyer un faire-part ou non ?

On sait que, à partir des années 1950, des cartes de faire-part préremplies sont vendues très bon marché dans les papeteries et que la mode des cartes postales en démocratise l'usage avant que des faire-part soient disponibles sur des sites Internet. Les modèles sont alors d'une incroyable diversité.

Une grande créativité s'épanouit dans les textes comme dans les images des faire-part : le bébé peut annoncer lui-même sa naissance, les grands–parents, les cousins apparaissent parmi les annonceurs. Pour les images, aux choux, roses et cigognes, succèdent les étoiles, les ballons de football, les couches, les épingles à nourrice et les dernières photos de l'examen échographique (« nous avons changé de photographe », dit un faire-part qui affiche deux photos, l'une « avant », l'autre « après » la naissance). L'enfant est devenu un être rare, précieux et de plus en plus individualisé. Le faire-part reflète l'évolution de la famille, notamment les recompositions familiales. Comme en témoigne ce faire-part, paru dans la presse en 1993, qui indique que « Depuis le 15 novembre, Laura, François, Antoine, Tristan 1 et 2, Valentin, ont un nouveau copain, Victor. Merci à Eric et à Nathalie » : on ne sait plus qui est qui ! A l'heure où l'enfant fait famille, on rencontre une vraie inventivité dans les faire-part, en particulier quand il s'agit de familles recomposées (Morel).

Or, dans notre échantillon, le faire-part est loin d'être général. Certains couples n'en ont jamais reçus dans leur cercle d'amis, donc ils ne vont pas en faire pour leurs enfants. D'ailleurs explique Pascale, « Je ne suis pas dans la publicisation de mon enfant ». Même choix pour Elise : « Il n'y en aura pas ». On envoie des photos par Internet, des mails et même un album personnalisé sur facebook pour la famille, mais aussi disponible pour quelques amies « parce que c'est quand même intime ».

Les photos sur Internet, facebook, les textos et les sms remplacent pour ces couples le faire-part traditionnel. Pascale envoie des textos et des photos de son portable à sa mère, aux parents, à son frère, aux parents de Patrick, à une ou deux copines, à un ou deux copains, c'est tout, dit-elle. « Notre miracle est née, Mila, 3kg500 ». Tel est le message court envoyé par Karine et Karlos au frère, aux grands-parents, aux parents de Karlos, à la grand-mère, aux amis, oncles et tantes, belle-sœur :.

D'autres couples, sept dans notre échantillon, n'hésitent pas à cumuler tous les supports en couplant les méthodes modernes et le faire-part.

Pressée par le temps, du fait du mariage et de la naissance très rapprochés, Noémie n'avait pas fait de faire-part pour Arthur, son premier enfant. En revanche, comme elle a « trouvé un site qui fait de très jolis faire-part », elle en fait imprimer 132 pour son second enfant, avec un petit éléphant : « la famille s'agrandit avec l'arrivée de Gabriel » ; elle les envoie dès le deuxième jour, « à J2 », dit-elle, à une centaine de personnes, famille, copains.

Mais le faire-part sort souvent de l'immédiateté, il est plus solennel, orienté vers certains membres de la famille, parfois éloignés ou âgés.

Madeleine a envoyé « un faire-part de naissance *et* un de remerciement » parce que, dit-elle, on reçoit pas mal de cadeaux à la naissance. Elle fait faire exactement le même pour les deux enfants, Tom (ou Léo), date de naissance, poids, photo et au verso un petit texte. Un mois après la naissance de chacun de ses enfants, Françoise envoie un faire-part « très simple » à une cinquantaine de personnes. Pour l'aîné, Valentin, elle n'avait indiqué ni le poids ni la taille, le bébé étant né un mois à l'avance. Pour Isabelle, l'envoi se fait « un peu tard », deux mois après la naissance, avec une photo des deux enfants.

Géraldine explique qu'elle a fait un faire-part avec un montage photo vers deux-trois mois pour les gens un peu âgés que cela touche et qui n'ont pas de mail. C'est « plus officiel ». Elle l'a fait pour les deux enfants. Avec les deux enfants qui sourient. C'est également plus tard que Karine envoie à la famille du Vénézuela un faire-part bilingue pour chaque enfant. Delphine parle du « vrai faire-part » qu'elle a envoyé plus tard, deux bons mois avec une photo « Deux petits pieds à croquer, une petite frimousse à embrasser, un petit bout de garçon à câliner. Maxence est arrivé le 21 avril 2011. 2kg790 et 47 cm ». Par la suite, elle envoie pendant plusieurs mois une newsletter à une trentaine de personnes avec photos et commentaires. C'est plutôt elle qui prend les photos.

Quant à Clarisse, c'est vraiment très tard, à six mois, qu'elle envoie un faire-part avec « photo élaborée, assez complexe, assez rigolote », à un cercle limité de copains et de jeunes ; pour la famille, elle envoie une photo avec un mot personnalisé.

A l'immédiateté de la nouvelle de la naissance, succède donc le temps long de l'annonce officielle et des nouvelles qui peut s'étirer sur plusieurs mois. Au fil des mois et des années, on fait participer les amis et certains membres de la famille aux aventures de la petite famille. Une annonce qui ne finit pas de se répéter et de se renouveler (cartes de vœux, calendrier, toujours avec des photos).

16 Baptiser ?

Rares dans ce milieu sont les familles qui choisissent de faire baptiser leur enfant. Certaines femmes interviewées s'expliquent très clairement : le frère aîné n'est pas baptisé, explique Isabelle, le père « freine des quatre fers », « on verra ». Optera-t-on pour un baptême républicain ? Là aussi, on verra. Pour autant, on peut choisir des parrains et marraines : l'aîné a un parrain, frère du père ; Camille a comme marraine la meilleure amie de la mère et pour parrain le frère de la mère. Les critères de choix sont d'être présents s'il arrive un problème aux parents. Mais on n'a pas besoin de l'inscrire, d'officialiser les choses puisqu'on « n'est pas marié avec Ivan », dit Isabelle. « On officialisera plus tard, je pense, quand on sera un peu plus posé ».

Pascale et son conjoint n'ont pas donné de 2^{e} et 3^{e} prénom, ils ne sont pas pratiquants mais ils ont choisi des « référents » pour l'aînée, c'est-à-dire des copains, des célibataires de 45 ans. . . , des personnes très présentes pour elle. Pour le second, « on verra ».

Pour Noémie, le baptême est la suite logique de la grossesse, des fiançailles, du mariage. . . et c'est une « porte ouverte pour les enfants », pour qu'ils ne se sentent pas exclus, c'est des « clés pour après », c'est « un peu culturel » ; la grand mère offre des coloriages de l'arche de Noé, il y a de jolies histoires à raconter, n'est-ce pas ?

17 Conclusions

Nos résultats montrent qu'annoncer une grossesse ou une naissance est une pratique bien différente entre hier et aujourd'hui, ce dont on pouvait se douter, du fait de l'évolution de la place de la famille dans la société, de la place de l'enfant dans la famille et de l'évolution des institutions encadrant principalement la famille. Cependant, des permanences sont reconnaissables : comme dans les familles paysannes ou les familles aristocratiques, l'annonce de la naissance est immédiate, celle de la grossesse dépendant de nombreux facteurs liés à la santé de la mère ou future mère ou des grossesses précédentes. Hier comme aujourd'hui, il existe bien une graduation temporelle et sociale dans les annonces faites par les parents qui marquent, au fur et à mesure de la grossesse, les étapes par lesquelles un enfant à naître, garçon ou fille, va prendre sa place dans la famille et dans la société. Mais ce sont plus les formes qui changent que le fond. Mais peut-on aller jusqu'à dire avec la baronne Staffe, qu'« il n'y a que des différences de surface » ? (Catalogue, 2004). En réalité, entre hier et aujourd'hui, une pratique a largement disparu, le baptême, qui était évidemment le moment fort de

cette publicisation, ce qu'il n'est plus aujourd'hui. C'était le moment de la dation des prénoms. C'était le moment de l'inscription dans un registre.

Sans en être la cause, la laïcisation de la société a été parallèle à la privatisation d'un moment fort de la vie des familles. Si l'annonce de la grossesse et de la naissance est inévitable, celle du sexe et surtout du prénom est plus souvent gardée par les parents jusqu'à la naissance. Tout se sait et se voit (la rondeur du ventre de la femme enceinte, dont parlent les femmes Duméril et leurs époux), mais comme le prénom est devenu un choix, du moins le premier, certaines familles préfèrent le garder pour elles jusqu'à la naissance : « c'est notre secret », disent plusieurs d'entre elles.

Ce qui semble un trait marquant du XXI^{e} siècle dans ces familles urbaines et dotées d'un capital culturel élevé, est le souci d'associer l'enfant déjà né, lorsqu'il existe, à l'aventure d'une nouvelle naissance. Les parents sont préoccupés par les réactions du fils ou de la fille aînée et prêtent une grande attention à son comportement, de façon à prévenir toute forme de rejet et à favoriser le lien fraternel. C'est pour bien d'entre eux une priorité, montrant l'importance accordée aux relations interpersonnelles au sein de la famille, entre parents et enfants mais aussi entre frères et soeurs. C'est tout l'équilibre de la famille qui est en jeu dans les différentes annonces qui sont faites à l'enfant aîné.

L'immédiateté de l'annonce de la grossesse, du sexe parfois et de la naissance, qui est un fait frappant de ce début du XXI^{e} siècle, est permise à la fois par les nouvelles technologies médicales (test, échographie) et par la diversité des moyens de communication moderne. Photo du test, photo de l'échographie, photo du nouveau-né à la maternité donnent à voir, et non plus à entendre (le bouche à oreille) ou à lire (le faire-part), l'événement dans son immédiateté, à moins qu'un problème de santé de la mère ou de l'enfant en retarde l'annonce (Mirlesse, 2007).

Enfin, les parents opèrent par cercles, d'abord l'enfant déjà né, puis les plus proches, la famille, les amis, les collègues, les parents et amis au loin, en usant de tous les moyens à leur disposition. Le faire-part est en net recul dans ce milieu au profit des autres modes de communication, faisant éclater les frontières géographiques.

Bibliographie

Berthiaud, E., 2011, "*Attendre un enfant" : vécu et représentations de la grossesse aux XVIIIe et XIXe siècles (France)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Picardie Jules Verne, 2 vol.

Catalogue d'exposition à la bibliothèque de l'Heure Joyeuse à Paris, *Faire-part de naissance : une histoire en images,* Paris, 2004, 119 p.

Clastres, H., Jolas, T., Pinton, S., *Ecritures coutumières, écritures de circonstance : les faire-part,* Rapport dactylographié pour la Mission du Patrimoine ethnologique / Recherche « Ecritures ordinaires », 35 p. s.d. http ://Correspondancefamiliale. ehess.fr

Fine, A., 1994, *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe.* Paris : Fayard.

Fine, A., Labro, S., Lorquin, C., 1993, Lettres de naissance, in D. Fabre, dir., *Ecritures ordinaires.* Paris : éditions P.O.L., Centre Georges Pompidou.

Frese, K., 1987, *Wie Eltern von sich reden machen. Sprachliche Analyse von Geburtsanzeige in Tageszeitungen zwischen 1790 und 1985.* Heidelberg : Carl Winter Universitätsverlag, 480 p. (analyse des annonces de naissance dans les journaux allemands depuis 1790).

Gourdon, V., Alfani, G., 2009, *Baptiser – Pratique Sacramentelle, Pratique Sociale (XVIe-XXe Siècles).* Saint-Etienne : Pu Saint-Etienne.

Méry, F., 1990, « Les faire-part de naissance » in Joël CLERGET, *Le nom et la nomination*. Toulouse : Erès.

Mirlesse, V., 2007, « Les annonces anténatales », *Devenir*, 2007-3, vo. 9 : 223-241.

Rollet, C., 2009, *Les carnets de santé des enfants*. Paris : La Dispute.

Rollet, C., 2012, « Bébés filles, bébés garçons : normes de puériculture, expériences parentales (1880-1960) », Colloque pluridisciplinaire international, *Les conditions sociales et politiques de l'entrée en « parentalité »*, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 5 juin 2012.